

Dossier d'inscription



PREMIÈRE ÉDITION

24 & 25 mars
2012

Domaine de la Grange - la Prévôté



Domaine de la Grange - la Prévôté

BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex

Tél. 01 60 63 29 40 - Fax 01 60 63 71 96

lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr

savigny-le-temple.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Les animateurs et exposants peuvent présenter leur candidature s'ils répondent :
 - aux caractéristiques de la manifestation telles que décrites dans le dossier-projet en annexe;
 - à la diversité des animations, plantes et produits de jardinage ou d'exposition souhaitée, dans un nombre limité laissé à la libre appréciation des organisateurs ;
 - aux critères de l'Agenda 21 de la Ville. À ce titre, les organisateurs refuseront les ventes de certains produits tels que les produits phytosanitaires non biologiques, ou les produits fabriqués à partir d'essences tropicales, sauf ceux qui proviennent du commerce équitable.
- Les dossiers seront ensuite sélectionnés par les organisateurs afin de présenter une manifestation cohérente avec les objectifs de la manifestation.
- Les animations et stands à l'intérieur du château seront en nombre limité, sélectionnés en fonction de la qualité des produits & services proposés.
- Les plantes qui nécessitent une mise en « hors gel » devront être précisées aux organisateurs, ainsi que les besoins de maintien durant la nuit et leur présentation au cours de la manifestation.
- Les animateurs qui proposent une animation à titre gratuit bénéficient de la gratuité pour un stand couvert de 9m² et un stand non couvert de 30m² minimum. Les animations sont définies dans le dossier-projet et seront arrêtées par les organisateurs en fonction des propositions.
- Les dossiers refusés seront retournés avant le 7 février 2012 avec les chèques de caution et de règlement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est à retourner dûment complété et signé avant le 20 janvier 2012 à l'adresse suivante :

Domaine de la Grange - la Prévôté

Avenue du 8 mai 1945 - BP 147 - 77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Tél : 01 60 63 29 40 - Fax : 01 60 63 71 96

lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr

- La confirmation de votre inscription vous sera adressée d'ici le 7 février 2012.

RÈGLEMENT

- Le chèque de règlement sera à établir à l'ordre de :
" Association des Amis du Château de la Grange "

ANIMATIONS

Un stand est octroyé gratuitement à ceux qui organisent une animation gratuite validée par les organisateurs au moment de l'inscription. Ce stand est couvert (9m²) ou non couvert (30m²) à la demande du participant.

ASSURANCE

La Ville de Savigny-le-Temple ne répond pas des dommages pouvant être occasionnés (vol, destruction de matériels et marchandises, perte, dommage à un tiers) et ne peut en être tenue responsable. Lors de votre inscription, vous devrez nous faire parvenir l'attestation de votre assurance, faute de quoi votre demande d'inscription sera rejetée.



RENSEIGNEMENTS

- Domaine de la Grange – la Prévôté
Tél : 01 60 63 29 4 - Fax : 01 60 63 71 96
Courriel : lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr
Vos contacts :
 - M. Gilles Debarle, directeur,
 - Mme Martine Peslerbe, responsable des publics.
- Association des Amis du Château de la Grange :
4, Place du Réveil Matin – 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE
Votre contact :
M. Pierre Wylleman, trésorier de l'association.
Tél : 06 18 49 77 35 - courriel : pwylleman@yahoo.fr
- Avant la manifestation :
 - Les participants qui ne connaissent pas encore le site sont les bienvenus pour le visiter, soit en visite libre (horaires d'ouverture : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (18h du 1^{er} mars au 31 octobre), le samedi et le dimanche, de 14h à 17h (18h du 1^{er} mars au 31 octobre), soit sur rendez-vous ;
 - Montage et démontage des stands : Domaine de la Grange - la Prévôté - Avenue du 8 mai 1945 - 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE.
- Pour les visiteurs, entrée :
 - Avenue des Régalles (jours d'ouverture et pendant les jours de manifestation),
 - Avenue du 8 mai 1945 (jours de manifestation).

DATES ET HORAIRES

- Journée d'installation : vendredi 23 mars 2012 de 8h à 20h
- Denrées périssables : samedi 24 mars entre 7h et 9h
- Ouverture au public : samedi 24 et dimanche 25 mars de 10h à 18h

PRIX DE LOCATION

- Le prix de la location du stand pour deux jours, net de TVA, comprend :
- La mise à disposition de votre stand et du matériel indiqué en page 2,
 - L'électricité, si vous en avez fait la demande,
 - La surveillance du stand : du vendredi 19 heures au dimanche soir,
 - Deux badges nominatifs par stand
(obligatoire pour entrée et sortir du Domaine et accéder au petit déjeuner).

STANDS

- Stand couvert** - Tarif : voir fiche d'inscription; avec, à votre disposition, un espace découvert de 2 mètres devant votre stand
- Stand non couvert** - Tarif : voir fiche d'inscription
- Stand d'exposition** - Gratuit et non couvert, attribué à un exposant, en complément de son stand pour présenter ou réaliser une création

Un état des lieux est assuré au montage et au démontage du stand avec un membre de l'organisation.

EMPLACEMENT

Votre emplacement est attribué dès lors que nous recevons votre règlement. Sur place, votre stand est numéroté avec le nom de l'exposant. Indiquez sur la fiche d'inscription vos contraintes techniques et particulières.



POUBELLE

Des containers à ordures sont à votre disposition derrière la cour des écuries. Les sacs poubelles sont à retirer au stand Accueil. Nous vous remercions de laisser l'emplacement propre à votre départ.

EAU

Les emplacements des points d'eau équipés de tuyaux sont indiqués sur le plan du stand Accueil.

ÉLECTRICITÉ

Voir fiche d'inscription.

BADGES

Seules les personnes chargées de la tenue du stand sont autorisées à porter ce badge.

INSTALLATION ET DÉMONTAGE

Installation – Horaires

- Journée d'installation : vendredi 23 mars 2012 de 8h à 20h
- Denrées périssables possibilité : samedi 24 mars entre 7h et 9h

Au-delà de ces horaires, aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer sur le site du domaine jusqu'au dimanche à 18h30.

Démontage - Horaires

Dimanche 25 mars à partir de 18h30 (avec état des lieux à l'issue de la manifestation)

Circulation dans le parc du Domaine, suivre les consignes suivantes :

- Rouler au pas sur les allées en stabilisé
- Respecter le sens de circulation et les feux bicolores
- Interdiction de rouler sur les pelouses
- Stationner votre véhicule à l'extérieur du domaine, après avoir déchargé vos marchandises.

Parking exposants

Le parking des exposants est celui de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart (EPA Sénart), entrée suivant la grille d'entrée du Domaine, **la Grange – la Prévôté - Avenue du 8 mai 1945 - 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE.**

Suivre la signalétique « EPA Sénart parking exposants ». Ce parc de stationnement, clôturé, sera ouvert vendredi de 18h à 20h et samedi de 8h à 9h. Il sera ouvert le dimanche de 18h30 à 20h.

Pour les exposants, entrée et stationnement

- Pour monter et démonter les stands : **Domaine de la Grange - la Prévôté - Avenue du 8 mai 1945 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE;**
- Stationnement du samedi matin 8h au dimanche soir 20h : Établissement Public d'Aménagement de Sénart
- Le nombre de véhicules est limité à celui des exposants munis de leur badge

MATÉRIEL

Nous vous proposons tables, chaises et jeux de grilles Caddie. Vous pouvez apporter votre propre matériel pour aménager votre stand, en précisant lequel.

RENCONTRE ENTRE EXPOSANTS

Samedi matin entre 8h30 et 9h30 : un petit déjeuner en toute convivialité avant l'ouverture des portes.

CATALOGUE

Pour être présent dans notre 1^{ère} édition du catalogue " Printemps des jardiniers 2012 ", renvoyer la fiche " Catalogue " avec votre fiche d'inscription.

